

2010

BELGIAN PARCOURS SHOOTING ASSOCIATION

IPSC member

PRESIDENT
CH. DE RONGE
RUE ST QUENTIN 21
1000 BRUXELLES
TEL.02/230.84.21
FAX : 02/230.39.09
deronge@base.be

VICE PRESIDENT
L. DURIE
ALLÉE DES FREESIAS 20 B2
1030 BRUXELLES
TEL. 02/216.49.48
FAX : 02/216.49.48
bpsa.poldurie@skynet.be

TREASURER
M. CAUCHIES
RUE ROSSINI 52
1070 BRUXELLES
TEL. 02/468.03.14
marc.cauchies@gmail.com

REG DIRECTOR
Y. VOGELS
BINNENWEG 6
2980 HALLE
TEL. 03/233.77.16
FAX : 03/266.07.59
yvan.vogels@skynet.be

CLUB :

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Province :
Tel : Fax : E-Mail :
Lieu et date de naissance :
Nationalité : N° Carte d'identité :
Nr. Licence BPSA de l'année précédente :
1. Compléter la demande d'informations ci-dessus (EN CARACTERES IMPR.)
2. Renvoyer la présente à: L. DURIE 20/2 Allée des Fréesias 1030 Bruxelles.
3. Joindre à cette demande: A) 1 photo (format d'identité)
B) certificat médical (ou photocopie carte membre URSTBF)
Verser le montant de la licence au compte du BPSA n° 210.0115220.36 (soit individu./soit groupe/ club)
N.B.: Il ne sera pas délivré de licence si la présente n'est pas dûment complétée et si les documents demandés ne sont pas joints. Il est donc inutile d'envoyer un dossier incomplet.
Les demandes de licence doivent être rentrées au plus tard pour le 15 janvier 2010.
Pour toutes demandes de licence rentrées après cette date, le montant de la licence sera majoré de 5 €.
Le soussigné déclare sur base de la loi du 8 décembre 1992 concernant la protection de la vie privée, que les renseignements repris ci-dessus dans le cadre de ses activités au sein du BPSA peuvent être transmises aux autorités officielles.
Le soussigné s'engage par la présente à ne pas s'inscrire auprès d'une fédération de tir pratiquant un tir identique
Pour accord, le à (signature et nom)

PHOTO



J'ai l'intention de participer à des
compétions à l'étranger. Je
souhaite recevoir mon
International Competitor Card.
pour l'année 2010.

[] Oui

[] Non